

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 23 janvier 2026, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation supplémentaire suivant à l'occasion des travaux du syndicat intercommunal SIDERO en vue de la construction d'un bassin d'orage et de la pose de conduites dans la rue de Bridel (CR181) et dans la rue Am Becheler (CR 181) à Bereldange :

Route barrée

Du samedi 24 janvier 2026 de 07.00 heures jusqu'au samedi 7 février 2026 à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, la rue Renert est barrée à toute circulation routière sur un tronçon d'une longueur approximative de 5 mètres à partir de son intersection avec la rue am Becheler.

Walferdange, le 23 janvier 2026.

Pour le Secrétaire empêché,
Le Secrétaire remplaçant,

Mirnes Sinanovic

Le Bourgmestre ff.,

Alex Donnersbach